



Aux parents de 3ème : BOURSE DE LYCEE

publié le 19/05/2020 - mis à jour le 28/05/2020

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire d'un courrier vous informant sur la demande de bourse de lycée pour la prochaine rentrée qui se fait grâce au formulaire papier joint dans le courriel sur l'orientation **jusqu'au 7 juillet**, pour la campagne dite « de printemps » puis par papier ou par saisie informatique sur le portail Scolarité Services du 1er septembre au 15 octobre 2020, pour la campagne « de rentrée ». Tous les élèves de 3ème sont concernés boursiers ou non boursiers en 2019/2020.

Le téléservice - demande de bourse de lycée, qui ne sera ouvert qu'à la rentrée de septembre 2020, sera intégré au portail Scolarité Services qui donne aussi accès à la fiche de renseignement et au livret scolaire unique notamment. Ce service intégré certifie le lien responsable-élève(s) et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet ainsi de simplifier la démarche des parents d'élèves, de fiabiliser et faciliter le suivi des demandes bourse de lycée dans l'établissement grâce à leur transfert automatique dans Siècle Bourse, et d'en faciliter l'instruction par les services académiques.

Une fois votre formulaire papier complété, vous pourrez nous le retourner par mail, ou nous le transmettre par courrier au collège, avec les pièces justificatives demandées, notamment une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou, après juillet, de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019.

Vous trouverez ci-joint le formulaire à imprimer (2 pages) ou la version "remplissable" et la notice expliquant la démarche.

Le collège reste à votre disposition pour toute aide complémentaire.

Les demandes de bourses doivent être faites sans préjuger de l'orientation de l'élève.

http://collegeblaisepascal.com/IMG/pdf/formulaire_a_remplir_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_format_leger.pdf

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Cadre réservé à l'établissement
 NE : _____ N°Etab : _____
 Date de dépôt du dossier dans l'établissement : ____/____/____

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1 - Renseignements concernant les membres de la famille

L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____
 Ses prénoms : _____
 Fille ☐ Garçon ☐ Sa date de naissance : ____/____/____ Son département de naissance : ____
 Sa nationalité : Française ☐ d'un pays de l'Union européenne ☐ d'un autre pays ☐
 Si l'enfant est sous-tutelle administrative, indiquez l'organisme : _____

Vous-même

Vous êtes : le père ☐ OU la mère ☐ OU la personne en charge de l'enfant ☐
 Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____
 Votre adresse : _____
 Code postal : ____ Commune : _____
 N° de tel : _____ Courriel : _____ @ _____
 En activité professionnelle : oui ☐ non ☐ Profession : _____
 Situation de famille : marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf (ve) ☐ célibataire ☐

Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père ☐ ou la mère de l'enfant ☐
 Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : _____
 Son adresse si elle est différente de la vôtre : _____
 Code postal : ____ Commune : _____
 En activité professionnelle : oui ☐ non ☐ Profession : _____

2 - Renseignements relatifs à la scolarité

Etablissement actuellement fréquenté par votre enfant

Nom de l'établissement : _____
 Code postal : ____ Commune : _____
 Classe actuelle de l'élève : _____

_____ (MEP-classe : libellé court)
 à compléter par l'établissement

Cadre réservé à l'administration Charges et ressources : Nombre d'enfants ____ ENF ____ Ressources : _____

NOM - PRENOM

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Merci de remplir le tableau ci-dessous :

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOURSIER	
			Oui	Non

4 - Pièces à joindre à votre dossier

Première période de la campagne de bourse de lycée (avril à juillet 2020) :

- Vous avez fait votre déclaration de revenus en ligne : Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019
- Vous avez reçu une déclaration automatique ou tacite des revenus : Copie de la déclaration automatique ou tacite des revenus 2019

Deuxième période de la campagne de bourse lycée (septembre à octobre 2020) :

- Copie complète de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	Avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019 ou copie de la déclaration automatique des revenus 2019 de votre concubin(e) ou avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de votre concubin(e) selon la période de campagne.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2019	Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge. Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF.

5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation) :

Je soussigné(e) le père ☐ ou la mère ☐ ou la personne en charge de l'élève ☐

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses ou de fausses déclarations (loi n°80-600 du 21 juillet 1980, article 22).
 La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux données collectées dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est déposée.

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

Signature du chef d'établissement
à l'usage de l'établissement

DATE : / /

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2020-2021

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge.

Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande papier jusqu'au 7 juillet 2020.

A la rentrée scolaire, vous pourrez encore déposer vos demandes de bourses en ligne et papier jusqu'au 15 octobre 2020. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, le formulaire de demande de bourse est disponible auprès de l'établissement de votre enfant ou téléchargeable sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee.

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- jusqu'en juillet : une copie de votre déclaration automatique de vos revenus 2019 ou de votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019, après juillet : une copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.
- les pièces justificatives propres à votre situation particulière, dont la liste est en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse.

**Vous remettez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.
Au plus tard le 15 octobre 2020.**

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vous pouvez contacter l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne.

Document joint

 [formulaire_a_remplir_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_format_leger](#) (PDF de 559.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.